

Royaume-Uni

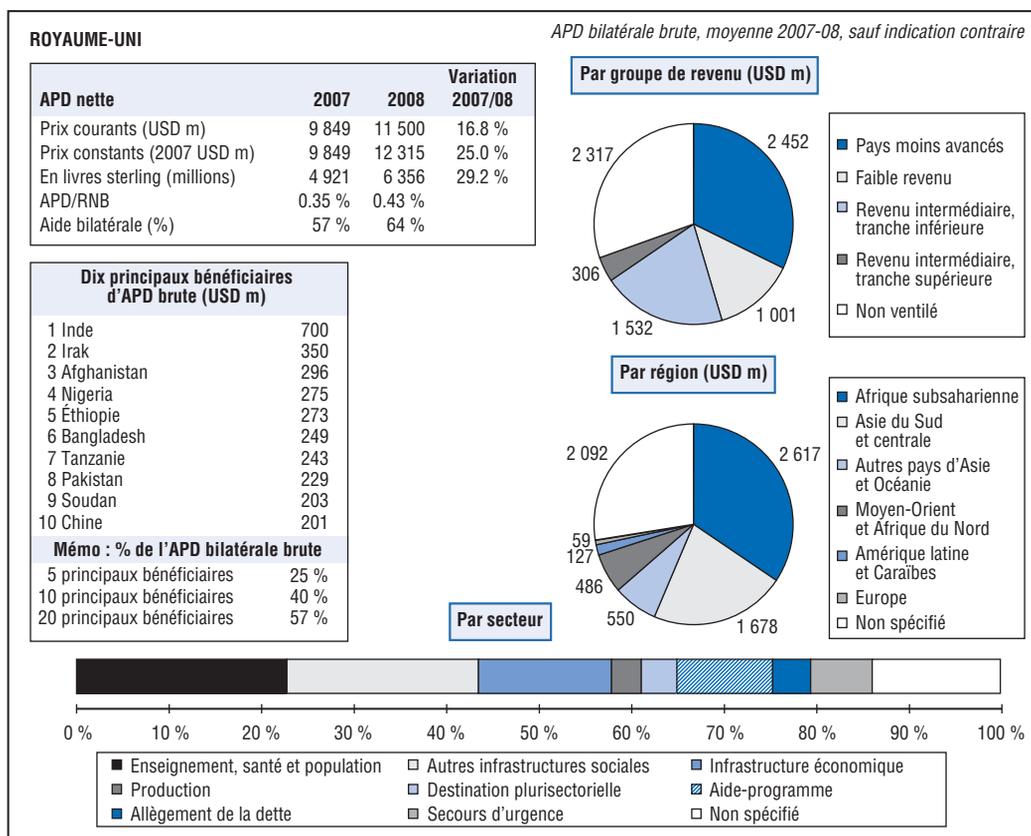
En 2008, l'APD nette du Royaume-Uni a atteint 11.50 milliards USD, soit une progression de 25.0 % en termes réels par rapport à 2007. Cette évolution traduit une intensification de l'effort global d'aide de Royaume-Uni. En pourcentage du RNB, l'APD est passée de 0.35 % en 2007 à 0.43 % en 2008.

Réformes à l'appui de la mise en œuvre du programme d'action en faveur de l'efficacité de l'aide

Le Department for International Development (DFID) est fermement décidé à concrétiser les engagements énoncés dans le Programme d'action d'Accra et il a déjà atteint sept des dix grands objectifs souscrits dans la Déclaration de Paris. Le Livre blanc du DFID de 2009 souligne l'attachement des hauts responsables britanniques à la cause de l'efficacité de l'aide. Le DFID a un devoir envers le Parlement britannique et, d'une manière plus générale, l'opinion publique, qui est de veiller à ce que les ressources publiques soient dépensées d'une manière aussi efficace que possible. Le DFID a récemment publié un plan d'action pour pouvoir s'acquitter des engagements pris dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra. Ce plan recense trois axes prioritaires : i) améliorer la prévisibilité de l'aide pour permettre aux gouvernements des pays partenaires de mieux planifier leurs efforts ; ii) accroître la transparence de l'aide et veiller à ce que la totalité de l'aide d'État à État soit consignée dans les budgets des pays partenaires ; et iii) renforcer la responsabilité mutuelle à l'échelon local. Le plan d'action précise les mesures à prendre sur le plan interne ou à l'échelon régional/national pour répondre à ces trois priorités et donner suite aux autres engagements énoncés dans le Programme d'action d'Accra. C'est ainsi que le DFID s'emploie avec 16 autres donateurs à améliorer la transparence de l'aide dans le cadre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide qui a été lancée lors du Forum de haut niveau d'Accra. En août, le DFID a également mis en service une base de données consultable par le grand public pour faciliter l'accès aux informations concernant les projets qu'il finance.

Problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du programme d'action en faveur de l'efficacité de l'aide

- S'employer sans relâche à montrer que les engagements pris par le DFID au titre du Programme d'action d'Accra déboucheront sur les meilleurs résultats possibles pour les hommes et les femmes pauvres. Cela est indispensable pour conserver le soutien de l'opinion publique britannique au programme d'action à l'appui du développement.
- S'attaquer aux obstacles techniques affectant la manière dont les engagements en faveur de l'efficacité de l'aide sont mis en œuvre. Le DFID a ainsi entrepris d'améliorer ses notifications sur les engagements considérés et il a intégré des objectifs en matière d'efficacité de l'aide dans son cadre de gestion interne des performances. D'autres efforts doivent être déployés pour sensibiliser davantage le personnel du DFID à ces objectifs.



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/801330800884>



Extrait de :
Development Co-operation Report 2010

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Royaume-Uni », dans *Development Co-operation Report 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2010-33-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.